

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree tenue le 4 avril 2011 ajournée le 18 avril 2011 au lieu ordinaire des séances de ce Conseil, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Était absente :
Françoise Cormier

Est également présent :
Pierre Rondeau directeur général et secrétaire-trésorier, de la municipalité de Crabtree.

163-2011

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

M. le Maire ouvre la séance et constate le quorum.

R 164-2011

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE
SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010**

Monsieur Guy Chartrand, comptable agréé de la firme Boisvert et Chartand présente les états financiers de la municipalité de Crabtree pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010;

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver les états financiers déposés au conseil par Monsieur Guy Chartrand, C.A. de la firme Boisvert & Chartrand, s.e.n.c.r.l.

ADOPTÉ

R 165-2011

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR ACHAT D'UN TERRAIN

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de construction d'une résidence pour personnes âgées la municipalité s'est engagée à fait l'acquisition de terrain pour les céder ensuite à l'organisme « manoir du boisé Crabtree »;

ATTENDU QUE le conseil avait autorisé une promesse d'achat qui a été conclue avec le vendeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, appuyé par Daniel Leblanc, il est unanimement résolu par les conseillers:

1. **QUE** la municipalité de Crabtree consente à acheter le terrain de madame Madeleine Brien constitué des lots 478-14-51-P et 478-14-50, d'une superficie approximative de 9 730 pi² au coût de 50 000 \$;
2. Le tout, conformément au projet de contrat préparé par le notaire Me Jacques Raymond;
3. D'autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉ

R 166-2011

EMBAUCHE D'EMPLOYÉS ÉTUDIANTS — ÉTÉ 2011

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager deux étudiants comme préposé aux terrains sportifs à l'entretien du camp de jour;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers d'engager pour la période estivale 2011 :

Préposés aux terrains sportifs et/ou à l'entretien du camp de jour :

- Francis Coutu
- Alexandre Champagne

QUE les taux horaires soient fixés en fonction de la politique salariale pour les emplois étudiants :

ADOPTÉ

R 167-2011

EMBAUCHE DES ANIMATEURS POUR LE CAMP DE JOUR 2011

Le maire Denis Laporte dénonce son intérêt dans la question et ne prend pas part aux discussions et ne participe pas au vote qui en résulte.

ATTENDU QU'il y a lieu de faire l'embauche du personnel d'animation pour le camp de jour de cet été;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et résolu à la majorité des conseillers qui n'ont pas dénoncé d'intérêt sur le sujet de faire l'embauche du personnel suivant pour l'organisation du camp de jour :

Animatrice de natation : Jade Laporte (2^e année d'ancienneté)

Équipe d'animation : Nadine Cormier (4^e année d'ancienneté)
Frédéric Labbé (4^e année d'ancienneté)
Isaac Béliveau (2^e année d'ancienneté)
Émilie Lessard (2^e année d'ancienneté)
Guillaume Lemire (2^e année d'ancienneté)
Sandrine Payette (1^{ère} année d'expérience)
Lyxie Dion –Pelletier (1^{ère} année d'expérience)
Jade Marcil (1^{ère} année d'expérience)

Service de garde Audrey Descôteaux (1^{ère} année d'expérience)
Animatrice remplaçante Julianne Labbé (1^{ère} année d'expérience)

QUE les taux horaires soient fixés en fonction de l'ancienneté selon la politique salariale pour les emplois étudiants.

ADOPTÉ

R 168-2011

EMBAUCHE DES EMPLOYÉS POUR LES PARCS DU MOULIN FISK ET DU TROU DE FÉE POUR LA SAISON ESTIVALE 2011

ATTENDU QU'il y a lieu d'engager 3 employés attirés aux fonctions de guide, surveillant et préposé à l'entretien des parcs du Trou de fée et du Moulin-Fisk pour la saison 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers de faire l'embauche du personnel suivant aux parcs du Trou de fée et du Moulin-Fisk :

Félix Antoine Marsolais (2^e année d'ancienneté)
Alexandre Laurin (1^{ère} année d'ancienneté)
Dominic Sansregret (1^{ère} année d'ancienneté)

QUE le taux horaire soit fixé en fonction de l'ancienneté selon la politique salariale pour les emplois étudiants :

ADOPTÉ

R 169-2011

RÉMUNÉRATION SALARIALE BONIFIÉE POUR LES NOUVEAUX DÉTENTEURS D'UN DIPLOME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR (DAFA)

Le maire Denis Laporte dénonce son intérêt dans la question et ne prend pas part aux discussions et ne participe pas au vote qui en résulte.

ATTENDU QU'il y a lieu d'encourager les animateurs de camp de jour à détenir une certification reconnue par le Conseil québécois du loisir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et résolu à la majorité des conseillers qui n'ont pas dénoncé d'intérêt sur le sujet d'offrir un montant forfaitaire de 300 \$ à tous animateurs qui auront obtenu le diplôme d'aptitude aux fonctions d'animation (DAFA) avant le 26 août 2011 et qui auront complété la saison complète dans l'équipe d'animation du camp de jour 2011 :

ADOPTÉ

R 170-2011

DÉPART À LA RETRAITE D'UN EMPLOYÉ SYNDIQUÉ EFFECTIF AU 1^{ER} JANVIER 2012

ATTENDU QUE l'employé syndiqué Michel Desgagnés a remis au directeur général le 21 mars 2011 une lettre de démission effective le 1^{er} janvier 2012;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accepter que l'employé prenne ses vacances de 2011 et celle due au 31 décembre 2011 pour un total de 10 semaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lasalle, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers :

D'accepter que le dernier jour à l'emploi de la municipalité soit le 31 décembre 2011;

QUE le directeur général soit autorisé à déterminer avec l'employé Michel Desgagnés le dernier jour travaillé en fonction des journées de maladies et vacances qui seront prises d'ici la date anticipée du congé qui devrait prendre effet le lundi 3 octobre à 12 h, jusqu'au 31 décembre 2011 inclusivement qui coïncidera avec le départ à la retraite de l'employé.

ADOPTÉ

171-2011

DÉPÔT D'UNE LISTE DE COMPTES DES PAIEMENTS AUTORISÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT DE DÉLÉGATION DE DÉPENSES

Le directeur général a déposé aux membres du Conseil municipal les comptes apparaissant aux listes Lot 1 et Lot 3, du 14 et 13 avril pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits au montant de 81 140,98 \$ et payés, tel qu'autorisés par les articles 4 et 5 du règlement 2007-137 du règlement de délégation de dépenses.

R 172-2011

ADOPTION DES COMPTES

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes d'une somme de 15 780,19 \$ apparaissant à la liste du lot 2, du 14 avril 2011, soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

R 173-2011

VENTE D'UN TERRAIN DANS LE MINI-PARC INDUSTRIEL

ATTENDU QUE le conseil a adopté le 15 novembre 2010 la résolution R 378-2010 mandatant le maire et le directeur général afin de négocier la vente de terrains dans le futur mini-parc industriel avec des acheteurs potentiels;

ATTENDU QUE la compagnie 9216-4615 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom d'emprunt « Centre de valorisation de Crabtree » a déposé projet de convention d'achat et de vente pour un terrain situé dans le mini-parc industriel;

ATTENDU QUE la Municipalité de Crabtree est prête à disposer de ce terrain en faveur de la compagnie 9216-4615 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom d'emprunt « Centre de valorisation de Crabtree » pour le prix de 95 000,00 \$ excluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean Brousseau, appuyé par Daniel Leblanc, et unanimement résolu par les conseillers:

QUE la Municipalité de Crabtree vende à la compagnie 9216-4615 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom d'emprunt « Centre de valorisation de Crabtree », les lots 475-3-92, 475-3-93 et 477-7-16, du cadastre de la Paroisse de Sainte-Marie-Salomé, circonscription foncière de Joliette, ayant une superficie d'environ 16 911,9 mètres carrés, selon les conditions du contrat à être préparé par Me Michael Douglas Kelley, Notaire.

QUE le maire, Denis Laporte , et le Directeur général, Pierre Rondeau, ou en son absence, le Directeur général adjoint, soient autorisés à signer la convention de vente et d'achat ;

QUE le conseiller, André Picard , et le Directeur général, Pierre Rondeau, ou en son absence, le Directeur général adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité l'acte final de cession à être préparé par Me Michael Douglas Kelley, Notaire.

ADOPTÉ

R 174-2011

PRÊT AU TOURNOI NATIONAL DE SOCCER DE JOLIETTE

Sur proposition de Mario Lasalle, appuyé par Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le prêt des terrains de soccer au club de soccer Le Laser pour la 21^e édition du tournoi national de soccer de Joliette qui se déroulera les 8, 9 et 10 juillet 2011 sur plusieurs terrains de soccer dans la région de Joliette.

ADOPTÉ

175-2011

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX ET L'ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ ET DÉCRÉTANT CERTAINES NUISANCES

Monsieur Jean Brousseau, donne Avis de Motion qu'à une prochaine séance il sera présenté, pour approbation, un règlement modifiant les règlements 2011-180 et 2008-151 concernant la paix et l'ordre dans la

municipalité et décrétant certaines nuisances afin de modifier l'article 6.5 en changeant le mot ville pour municipalité.

Cet Avis de Motion est donné en conformité avec l'article 445 du Code municipal et il y a dispense de lecture lors de l'adoption dudit règlement

R 176-2011

DÉPLACEMENT D'UN POTEAU D'HYDRO-QUÉBEC AU 325, 1^E AVENUE

ATTENDU QUE l'entrée de service du 325, 1^{re} Avenue est située à environ 30 cm du poteau d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE pour faire des travaux près de l'entrée de service il faut soutenir le poteau;

ATTENDU QUE le propriétaire du 325, 1^{re} Avenue prétend que c'est la municipalité qui a mis les services après que le poteau d'Hydro-Québec fut installé;

ATTENDU QUE le conseil municipal prétend de son côté que le poteau d'Hydro-Québec a été installé après que les services d'aqueduc et d'égout furent installés;

ATTENDU QUE si la municipalité avait à faire des travaux à cet endroit, elle procéderait probablement au déplacement de l'entrée de service;

ATTENDU QU'une entente verbale avait été donnée par le conseil le 21 juin 2010 à l'effet de défrayer 50 % de la dépense reliée au maintien du poteau d'Hydro-Québec jusqu'à un maximum de 250 \$;

ATTENDU QUE le propriétaire a présenté une facture de 546,84 \$ incluant les taxes suite à la réalisation des travaux pour la machinerie ayant servi à soutenir le poteau d'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Picard, appuyé par Jean Brousseau, et unanimement résolu par les conseillers :

QUE la municipalité ne reconnaît aucune responsabilité dans les travaux ayant été effectués par le propriétaire au 325, 1^{re} Avenue;

QUE la municipalité accepte de défrayer un montant de 250 \$ au propriétaire du 325, 1^{re} Avenue pour le maintien du poteau d'Hydro-Québec;

ADOPTÉ

R 177-2011

TOURNOI DE GOLF PATRICK OUELLET

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 2 billets de golf pour le tournoi Patrick Ouellet qui se tiendra à Crabtree le 25 juin 2011 pour un montant total de 140 \$.

ADOPTÉ

R 178-2011

TOURNOI DE GOLF SOS ENFANTS

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter 2 billets de golf pour le tournoi SOS ENFANTS qui se tiendra à Crabtree le 28 mai 2011 pour un montant total de 160 \$.

ADOPTÉ

R 179-2011

SOUPER-BÉNÉFICE AU PROFIT DU FESTIVAL ACADIEN DE NOUVELLE-ACADIE

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'acheter un billet au montant de 100 \$ pour le souper-bénéfice au profit du festival acadien de la Nouvelle-Acadie qui aura lieu le 3 juin 2011 à la salle municipale de St-Liguori.

ADOPTÉ

R 180-2011

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DE LANAUDIÈRE

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'adhérer à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière pour l'année financière 2011-2012 pour une somme de 100 \$ et que le représentant désigné soit André Picard.

ADOPTÉ

R 181-2011

DON À LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR POUR 2011

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder un don de 150 \$ à la fondation des Maladies du Cœur du Québec pour 2011.

ADOPTÉ

R 182-2011

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER POUR 2011

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 100 \$ à la Fondation québécoise du cancer dans le cadre de la campagne de financement régionale pour 2011.

ADOPTÉ

R 183-2011

TOURNOI DE GOLF DES CHEVALIERS DE COLOMB 2011

Sur proposition de Daniel Leblanc, appuyé par André Picard, il est unanimement résolu par les conseillers de faire l'achat de quatre (4) billets au prix de 50 \$ chacun pour le tournoi de golf des Chevaliers de Colomb qui se tiendra le 4 juin prochain et d'y déléguer les membres du Conseil ou les employés intéressés.

ADOPTÉ

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 28.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.